

NOMBRE DE MEMBRES :

- en exercice : 14
- présents : 9
- votants : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 21/03/2022

DATE D'AFFICHAGE : 21/03/2022

SEANCE DU 29 MARS 2022

OBJET : TARIFS SALLE POLYVALENTE AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 29 mars à 20 h, s'est réuni le Conseil municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DELAHAYE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M Pierre PAUMIER, Mme Véronique MARGUERITE, M Daniel DELAUNAY, M Alain PROVOST, Mme Odile LEREBOURS, Mme Marianne MENY, M Frédéric NIGEN, M Gérard TOUYON.

ABSENTS EXCUSES : Mme Maud MAHLER donne procuration à M Pierre PAUMIER, M Didier MAITREL donne pouvoir à Mme Odile LEREBOURS, M Rémi BANDRAC, Mme Valérie GUYOT, M Xavier MONTAGU

Mme Marianne MENY est élue secrétaire de séance.

Les tarifs de location de la salle polyvalente ont été établis par la délibération en date du 24 septembre 2015. Compte-tenu de l'évolution des coûts des énergies et d'entretien, il y a lieu de revoir ces tarifs qui n'ont pas changés depuis.

LES TARIFS SALLE POLYVALENTE AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS PROPOSES :

	ANISY	HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR/ ½JOURNÉE	150.00€	300.00€
1 JOURNÉE du lundi au vendredi	240.00€	400.00€
WEEK END	360.00€	600.00€
JOURNÉE SUPPLEMENTAIRE	120.00€	200.00€
CAUTION	700.00€	700.00€

La commune peut mettre à disposition à titre gratuit la salle communale à des associations à but non lucratif qui concourt à la satisfaction d'un intérêt général et entre manifestement dans le cadre d'un intérêt général suffisant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs proposés de la salle polyvalente aux particuliers et associations
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Nicolas DELAHAYE

